

Procès verbal
Conseil d'administration
25 novembre 2021

Secrétaire de séance : M. Robert

Début du Conseil d'administration à 18h. 14 représentants présents

17 représentants au C. A à 18h13

16 représentants au C.A à 19h 47

Ordre du jour : Ajout du vote de séjour pédagogique dans le 3.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 7 octobre 2021
Voté à l'unanimité.

Règlement intérieur du conseil d'administration

M. Mousserin présente le règlement intérieur du CA et notamment les changements suite à l'article 2 du décret du 21 décembre 2020.

Le chef d'établissement fixe seul l'ordre du jour sans consultation préalable.

Article 7 : Possibilité de l'existence ou non, de la commission permanente, qui au préalable était obligatoirement consultée avant les Conseil d'administration, notamment pour La DHG.

Ceci n'est plus obligatoire. Mr Mousserin demande si l'on maintient la commission permanente ?

Si maintenue, il sera nécessaire de lui établir des missions précises et utiles telle que :

-Programme de l'AS fonctionnant au sein du collège

-Passation des marché contrat et conventions dont l'établissement et signataire.

-Réflexion autour de la création de groupe de travail dans l'établissement.

...

Mme Chauvigne demande à Mr Mousserin, si toutes les demandes, idées, et questions seraient tout de même abordées au CA dans le cas ou la commission permanente n'existait pas.

Mr Mousserin affirme en effet que tous les sujets seront abordés en cas de non mise en place de la commission permanente.

Vote : 1 abstention

16 votes pour ne pas mettre en œuvre la commission permanente

2. Vie pédagogique et éducative

Installation du conseil d'administration

M. Mousserin présente les différents participants au CA.

Désignation des membres du conseil de discipline, de la commission hygiène et sécurité, de la commission éducative, de la commission fonds social, de la commission d'appel d'offre.

Mr Mousserin cite les titulaires et suppléants aux différentes instances du Collège pour cette année scolaire (Commission éducative, Conseil Discipline, CESC, etc).

Mr Mousserin énonce que nous attendons des personnes du conseil départemental pour le projet de restructuration du collège, afin de discuter de la fonctionnalité des propositions

3. Vie budgétaire, financière et administrative

Prélèvement sur fonds de réserve

DBM

Mr Mousserin informe qu'actuellement le collège fonctionne financièrement en situation confortable de 110 jours de fond de réserve. (En dessous de 60 jours de fond de réserve il devient nécessaire de veiller aux dépenses)

Les années confinement, ont provoqué une diminution de certaines dépenses (sorties scolaires, etc), qui aujourd'hui permettent cette réserve.

Par ailleurs Mr Mousserin décrit des besoins de l'établissement pour assurer les dépenses jusqu'à la fin d'année et propose un prélèvement sur fonds de réserve à hauteur de 13500 euros (en réserve) (ce qui ne sera pas dépensé retombera dans les fonds de réserve) utilisés selon les axes suivants :

- achat de denrées alimentaires (6000 euros)
- Service administration logistique (7500 euros) (Pour le chauffage au gaz qui a été plus important avec les aérations fréquentes. Produits sanitaires (gel, désinfection des salles)

Demande de prélèvement de sécurité soumis au vote et voté à l'unanimité.

Budget PEAC 2022

Budget du PEAC 2022 (classe Chaams et parcours du spectateur)

Les partenaires :

- Conseil départemental (10 points de fonctionnement supplémentaire soit 2710 euros)
- MDR (aide de 4000 euros environ pour 2022, en prenant en charge une partie des billets lors de nos déplacements et prise en charge de l'intervention de certains professionnels)
- La mairie de Chauray (aide a hauteur de 1500 euros pour le parcours du spectateur)
- Le FSE du collège (1162 Euros pour le parcours spectateur)

Mr Mousserin rappelle l'engagement fort des enseignants responsables tel que Mesdames Breuil, Gauvin et Dutois.

Budget PEAC Soumis au vote (plus de 14000 euros de dépenses prévues dont 3100 euros assumé par le collège)

Voté a l'unanimité.

-Ajout à l'ordre du jour, de la présentation de nouveaux projets de voyage pour les élèves de 4^e :

-Séjour pour 2 classes de 4^e pour Nantes Saint Nazaire du 11 au 13 mai, pour 57 élèves, et une participation des familles de 145 euros.

Dons du FSE 945,1 euros

Dons du collège : 807, 9 euros

Visite d'airbus

Visite EOL

Visite sous marin Espadon

Visite escale Atlantique

Visite guidée de l'histoire à la mémoire de la traite et au château des Ducs de Nantes. ;

Soumis au vote pour poursuivre ce projet et le mener à bien. **Voté à l'unanimité.**

- Le second séjour présenté, est le même dans le but d'emmener les 2 autres classes de 4^e n'ayant pas encore eu de voyage programmé (donc 4 classes seraient concernées pour le voyage a Nantes et 1 classe pour le séjour Dordogne). En ces termes l'ensemble du cursus 4^e serait concerné par des séjours.

Seule la part financière assumée par le collège évolue pour ce second séjour en raison d'un plus grand nombre d'accompagnateurs (1 AESH en supplément)

Programme identique

Voté à l'unanimité.

Projet de séjour court à Chizé pour la classe de 3^e Sorel dans le cadre du projet « micro forêt dans l'établissement ». 2 jours 1 nuit, avec Nuitée assurée mais préparation des repas à la charge des encadrants.

L'objectif de cette sortie serait d'accompagner, sensibiliser, renforcer, le projet de création d'une micro forêt au collège. (Projet évolutif sur 5 années au collège pour observation de son évolution).

Participation des familles à hauteur de 56 euros (en 2 paiements janvier/ mars)

Dons FSE : 375 Euros

Collège 225 euros

Voté à l'unanimité

Projet latiniste avec des élèves de Rabelais et de GP, sur 2 jours et 1 nuitée, le 2 et 3 juin

Visite de Saintes

Chaque établissement paye sa part

Participation des familles à hauteur de 53 euros (en 2 paiements janvier/ mars)

Dont FSE : 485,71 euros
Collège : 205,35

Projet de voyage Sainte voté à l'unanimité

Présentation du budget 2022

Mr Mousserin présente le budget en raison de l'absence de Mme Vanthuyne. Il explique les logiques de prévisions budgétaires en fonction des statistiques de fonctionnement actuelle, et antérieures, pour calculer les tensions financières, et ainsi, fixer anticiper les besoins financiers. (Notamment et pour exemple, le Service Restauration et Hébergement). Les choix budgétaires ont été formalisés et détaillés dans le rapport du Chef d'Etablissement envoyé aux membres du CA en document préparatoire.

Mr Mousserin informe que les documents présentées durant le Conseil d'Administration seront joints au Procès Verbal du C.A.

Vote du budget prévisionnel 2022 voté à l'unanimité

Délégation de signature

Donner la possibilité à Monsieur Mousserin de signer au quotidien les documents les plus divers sans passer à nouveau par la convocation d'un Conseil d'Administration systématique.

Voté à l'unanimité

Présentation des travaux de restructuration par le Conseil départemental 79

18h53 : arrivée des représentants du conseil départemental pour discussion autour des propositions de restructuration du collège.

Coût du projet 5770000 EUROS.
Dont tranche ferme 3500000euros
Tranche optionnelle 2270000euros

Equipes retenues pour le projet :
Cré'ture 86 Victor 79 : Architectes
Maret 79 : economiste
BAG 17 : BET Structures
POUREAU : BET Fluides SSI cuisine
....

Un travail est en cours autour des énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques, etc)

Mme Birault questionne sur l'évolution de la capacité d'accueil de la restauration.
Mr Lupia, représentant du conseil départemental affirme qu'il évoluera positivement, sans pouvoir donner clairement un chiffre d'accueil.

Mr Mousserin précise qu'avec cette restructuration, l'établissement sera en capacité d'accueillir 4 classes supplémentaire (1 classe de plus par niveau, de la 6^e à la 3^e)

Mr Jadaud demande quelle sera l'évolution des performances énergétiques. Il semblerait que la consommation énergétique diminuerait d'environ 30 %

Début des travaux fixés à Début d'année 2023

Retour du conseil départemental au collège, en Mars 2022 pour présenter les conclusions de projet.

Les membres du conseil départemental quitte le C.A à 19h40

4. Questions diverses :
Pas de questions diverses soulevées

Mr Mousserin clôture le Conseil d'administration à 20h28